

Ce que n'est pas la phonologie

In: Langue française. N°60, 1983. pp. 6-13.

Citer ce document / Cite this document :

Martinet André. Ce que n'est pas la phonologie. In: Langue française. N°60, 1983. pp. 6-13.

doi : 10.3406/lfr.1983.5171

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1983_num_60_1_5171

CE QUE N'EST PAS LA PHONOLOGIE

I. Phonétique et phonologie

Pour comprendre ce qu'est la phonologie et ce qu'elle n'est pas, il faut en premier lieu bien avoir en tête la différence entre le langage et les langues. Sur ce point, les Français sont favorisés qui, avec les Italiens et les Espagnols, disposent de deux mots distincts en face du seul *language* de l'anglais et les indifférenciés *Sprache* de l'allemand et *jazyk* du russe. En anglais, le singulier *language* en face du pluriel *languages* permet d'assurer l'opposition qui nous intéresse ici, l'inexprimé restant la *langue* au sens saussurien, particulièrement abstrait, du terme. Mais deux précautions valent mieux qu'une et, avec *langage* et *langue*, il n'est plus permis de confondre l'usage que fait l'humanité tout entière de la parole comme instrument de communication et chacune des modalités particulières de cet usage.

La phonétique est l'étude de la phonation en général, c'est-à-dire le fonctionnement des organes qui participent à la production et à la réception des *sons du langage*. Lorsqu'elle étudie, par exemple, les sons dits vocaliques, la phonétique est en face d'une infinité de réalisations diverses comprises entre les productions extrêmes que l'on note [i] et [ɑ]. Elle peut, au mieux, pour faciliter les identifications, poser quelques jalons en quelques points jugés équidistants. C'est ce qu'a fait, par exemple, le phonéticien Daniel Jones au moyen de son célèbre quadrilatère. Les traits que relève le phonéticien sont présentés, entre des crochets carrés, comme on vient de le voir pour [i] et [ɑ].

La phonologie est l'étude de la façon originale dont *chaque langue* met à profit les ressources de la phonation pour assurer la communication entre ses usagers. Parmi toutes les latitudes articulatoires, elle en retient un certain nombre susceptibles de réaliser des productions acoustiquement bien identifiables. Ce sont elles que les locuteurs utilisent pour caractériser, en les opposant les unes aux autres, les diverses unités

significatives et établir des contrastes entre celles qui se succèdent dans la chaîne parlée.

Pour les reconnaître, on pourra se référer à leurs qualités acoustiques, à la façon dont diverses machines peuvent les enregistrer ou, plus simplement et directement, en relevant la façon dont ils sont produits dans la phonation. Le détail de cette production pourra varier selon les locuteurs et les contextes, mais on s'efforcera de retrouver les constantes de chaque unité, celles qui la distinguent de toutes les autres dans la langue. Pour les noter graphiquement, on utilisera les lettres et les signes que les phonéticiens ont proposés pour leurs jalons, mais on les marquera comme des valeurs phonologiques en les plaçant entre des barres obliques : [i] désigne une réalité physique considérée indépendamment de toute valeur assumée dans une langue donnée; /i/ est la désignation d'un phonème, qui, dans une langue particulière, permet, par sa présence là où un autre phonème pourrait apparaître, de distinguer un message d'un autre, /ʒivjě/ (*j'y viens*), par exemple, au lieu de /ʒävjě/ (*j'en viens*).

Le phonologue qui décrit une langue se doit de préciser les diverses façons dont un même phonème peut se réaliser selon les contextes, voire selon les locuteurs. Ces variantes ne sont pas « pertinentes » c'est-à-dire qu'on en fait abstraction pour comprendre la teneur des messages. On les considère donc comme des traits *phonétiques* qu'on présente, en conséquence, entre crochets carrés : le phonème /r/ du français se réalise comme [r] (vibrations de la pointe de la langue) chez maints Bourguignons, comme [ʀ] (vibrations de la luette) dans d'autres usages provinciaux, comme [ʁ] (spirante uvulaire) chez les Parisiens, comme [ɣ] (spirante dorsale) chez les Antillais, etc. L'identification de ces diverses variétés et leur rattachement à une seule et même unité linguistique n'en est pas moins une opération *phonologique*.

A beaucoup, les considérations qui précèdent apparaîtront comme des évidences. Mais l'expérience montre qu'un tel rappel est souvent nécessaire. On rencontre encore des exposés où, à ne pas distinguer ce qui est phonologiquement pertinent et ce qui ne l'est pas, la réalité linguistique se dégage mal.

II. Phonologie et morphologie

S'il n'est pas rare que la distinction entre phonétique et phonologie ne soit pas retenue ou que la frontière entre les deux disciplines soit mal perçue, beaucoup plus fréquente est la confusion entre phonologie et morphologie. A la source de cette confusion, il y a souvent l'incapacité de percevoir la justification d'une différence entre phonétique et phonologie fondée sur la pertinence distinctive. Si la phonologie, par opposition à la phonétique, traite des réalités phoniques dans une langue déterminée, il paraît normal à beaucoup qu'elle soit, pour l'essentiel, un examen de la structure des signifiants. Il y a deux façons d'orienter, au départ, la description synchronique des langues. Il y a, d'une part, le

modèle « isomorphique » qui recherche des articulations parallèles dans le signifiant et le signifié. Si, dans cette optique, le terme de phonologie devait être retenu, ce serait pour désigner l'étude du signifiant. Il y a, d'autre part, le modèle de la double articulation, avec deux chapitres distincts : l'un consacré à l'articulation de l'expérience en signes dont chacun a son signifié et son signifiant, l'un et l'autre, en tant que participants indissociables du signe, étant traités dans ce premier chapitre; l'autre consacré à l'articulation des signifiants en unités distinctives qui forment une structuration parfaitement distincte de celle des signes. C'est l'examen de cette structuration et des unités qui la fondent qu'on désigne comme la phonologie. Qu'ils explicitent ou non la notion de double articulation ou de *dual patterning*, c'est bien sous cet angle que la plupart des linguistes envisagent les faits, même si l'isomorphisme hjelmslévien garde un attrait pour beaucoup d'entre eux.

1. Les alternances

A première vue, une fois dégagées les unités – phonèmes, tons, place distinctive de l'accent – qui assurent l'identité des signifiants, il ne devrait y avoir plus rien à dire au sujet de chacun d'entre eux, sinon qu'il est constitué de certaines de ces unités dans un certain ordre : le signifiant de *planche* est /plãʃ/, et ce qui reste à dire de ce monème *planche* ressortit à ses compatibilités dans la chaîne et à ce qui distingue son signifié des autres signifiés de la langue.

En fait, les choses ne sont pas toujours aussi simples. Dans la plupart des langues décrites, la forme de certains signifiants varie dans certaines conditions. Il ne s'agit plus ici des formes particulières que peut assumer chacun des phonèmes qui composent un signifiant – en français, *planche* est toujours /plãʃ/, quels que soient la durée ou le timbre exact du /ã/ – mais de variations qui affectent le choix des phonèmes (ou des tons dans les langues où l'on en trouve), comme on le constate, par exemple dans *dormir*, où le monème radical a la forme /dɔr/ dans *je dors*, et la forme /dɔrm/ dans *nous dormons*; cette variation n'a rien à voir avec une incapacité supposée chez les francophones à prononcer /-ɔrm/ lorsqu'il n'est pas suivi d'une voyelle, puisque « au subjonctif », on a *je dorme* /dɔrm/. L'alternance de /dɔr/ et de /dɔrm/ n'est aucunement sous la dépendance de cette structuration phonologique du *français contemporain*. Pour illustrer comment la structuration phonologique peut affecter, synchroniquement, la forme d'un signifiant, on considérera la prononciation du néologisme *week-end*. Chez les francophones qui connaissent tant soit peu d'anglais, la prononciation est fréquemment calquée sur celle de la langue d'origine, c'est-à-dire [wikɛnd]; chez les autres, elle est normalement /wikɛn/ sans /d/. La chose s'explique aisément lorsqu'on constate que, dans le vocabulaire traditionnel, la succession /nd/ ne se rencontre que devant la voyelle suivante, dans *fine-de-claire* /findɛklɛr/, par exemple. L'inexistence du groupe final /nd/ est donc un trait de la phonologie française, alors que l'absence de /-m/ dans *je dors* n'implique aucune

inaptitude articulatoire, mais simplement un état de fait conditionné par le contexte grammatical : la variation /dɔr/ ~ /dɔrm/ doit être rapprochée de /par/ ~ /part/ dans *je pars, que je parte*, /mœr/ ~ /mur/ dans *je meurs, nous mourons*, etc. Elle n'affecte le statut d'aucun des phonèmes en cause. Elle ne se fonde pas sur l'imprononçabilité de certaines combinaisons dans la langue contemporaine : en syllabe finale, on trouve /bur/ *bourre*, en face de /mœr/ et, en pénultième, /bœr-/ dans *nous beurrons*, en face de /mur-/. Les variations, dans tous ces cas, ressortissent totalement à ce que tout le monde s'accorde pour désigner comme la morphologie. Il n'est pas question d'en traiter en phonologie, mais dans le chapitre réservé à l'étude des unités significatives.

Tant que les variations restent limitées à quelques formes traditionnelles, on est peu tenté de mettre en doute leur caractère strictement morphologique. Ces formes, peu nombreuses dans le lexique, sont d'une grande fréquence dans le discours. Elle sont, de ce fait, acquises très tôt par les enfants qui apprennent leur langue : des formes comme *je peux, ils peuvent, il pouvait, il veut, ils veulent, il voulait* ont quelque chance de s'établir individuellement dans l'usage du jeune locuteur avant que s'impose à lui le sentiment d'un paradigme verbal, celui qui lui permettra ultérieurement, pour satisfaire ses besoins communicatifs, de constituer des formes qu'il n'a jamais entendues. Une forme à variation de ce type, si elle n'est pas d'une grande fréquence, sera unifiée par analogie – *je preuve, vous prouvez* se régularisant en *je prouve, vous prouvez* – ou elle pourra entraîner l'obsolescence du verbe et son remplacement, dans la langue quotidienne, par des concurrents plus maniables : *il meut, nous mouvons* ayant, en fait, cédé la place à *il bouge, il remue, nous déplaçons*, etc.

Là où la confusion risque de s'installer, c'est lorsqu'une même variation apparaît avec une grande fréquence dans de nombreux monèmes et qu'elle s'impose comme une des marques régulières de certaines distinctions grammaticales. C'est alors que l'on parle d'ordinaire d'alternance. C'est ainsi que dans les langues slaves les phonèmes /e/ et /o/ alternent constamment dans la flexion : en serbo-croate, par exemple, les neutres présentent deux paradigmes, celui de *selo* « village » et celui de *polje* « champ » ; la marque de l'instrumental masculin est tantôt *-em*, tantôt *-om*. Il est clair que le choix d'une forme ou de l'autre a été, à une certaine époque, déterminé par le contexte phonique : après consonne mouillée on ne pouvait prononcer que ce qui est devenu plus tard /e/ ; après consonne dure, uniquement ce qui est représenté aujourd'hui par /o/. Mais, en synchronie contemporaine, *-em* et *-om* apparaissent dans les mêmes contextes phoniques, par exemple, dans *gospodarom* et *carem*, formes instrumentales de *gospodar* « seigneur » et *car* « empereur ».

Ce qu'on nomme *Umlaut* en allemand, désigne un certain nombre d'alternances qu'il est utile de pouvoir présenter sous une même rubrique, car, indépendamment de l'identité des phonèmes qui y participent, elles caractérisent toutes les mêmes traits grammaticaux : il s'agit des alternances de /u/ et de /y/ (longs ou brefs), de /o/ et de /ö/, de /ɔ/ et de /œ/, de /a/ et de /ɛ/ (longs et brefs) et de /au/ et /oi/, par exemple, dans

Buch « livre » et son pluriel *Bücher*, *Sohn* « fils » et son pluriel *Söhne*, *Mord* « meurtre » et son dérivé *Mörder* « meurtrier », *Vater* « père » et son pluriel *Väter*. Ici encore la voyelle unique primitive s'est différenciée, à date ancienne, dans un contexte palatal. C'est lorsque ce contexte a disparu que la différence de timbre a acquis sa pertinence distinctive. Aujourd'hui, comme l'illustre parfaitement *Vater* ~ *Väter*, le conditionnement n'a plus rien de phonique. Seul ou conjointement avec quelque désinence à voyelle neutre, l'*Umlaut* peut être la marque du pluriel, celle de comparatifs et de superlatifs, de deuxième et de troisième personnes de verbes et de certains dérivés. Comme marque de pluriel et dans la dérivation, c'est un modèle qui n'a probablement pas cessé d'être productif. Historiquement, on lui doit l'apparition de certains des phonèmes de la langue contemporaine, comme /y/ et /ö/, mais la présence de ces phonèmes n'est plus conditionnée par un contexte phonique quelconque, comme on le constate dans certains emprunts comme *amusant* ou *Friseur* (> *Frisör*).

2. Alternances et neutralisations

C'est surtout la productivité de certaines alternances qui peut conduire ceux qui distinguent mal entre les points de vue synchronique et diachronique à les annexer à la phonologie, sinon à y voir l'essentiel de cette discipline. Cette productivité suggère qu'il y a, dans le fonctionnement contemporain de la langue, une sorte d'apparentement entre les unités phonologiques en cause. Ce qui favorise la confusion est l'existence de cas de neutralisation d'oppositions entraînant des notations graphiques qui suggèrent inmanquablement qu'il s'agit d'alternances. Soit l'all. *Rad* « roue », qui se prononce [ʁa:t], en face de son pluriel *Räder*, phonétiquement [ˈʁɛ:dʌ] ou [ˈʁe:dʌ]. Nos notations phonétiques suggèrent inmanquablement une alternance [t] ~ [d]. Mais, en l'occurrence, l'orthographe allemande, qui présente *d* dans les deux cas, représente beaucoup mieux la réalité phonologique : le [-t] de *Rad* est exactement ce qu'on attend du phonème /d/ à la finale. Dans cette position, le locuteur n'a pas à choisir entre /d/ et /t/. Son choix est entre une occlusive apicale et quelque autre type consonantique comme l'occlusive dorsale ou la nasale labiale. *L'alternance suppose un choix* qui n'existe pas ici. Une notation phonologique correcte de *Rad* doit marquer que la consonne finale y est ce qu'on peut attendre d'un /t/ ou d'un /d/ dans cette position, donc quelque chose comme /ra:d/t/. Cette notation vaudra également pour *Rat* « conseil », parfait homonyme de *Rad*, si ce n'est que son radical apparaîtra avec [-t-] dans le pluriel *Räte*. La notation, traditionnelle, du produit de la neutralisation au moyen d'une majuscule est bien faite pour suggérer une alternance : comment accepter d'identifier phonologiquement deux réalités distinctes de la notation phonologique, le /T/ de /ra:T/ et le /d/ de /ˈrɛdr/? Or c'est précisément ce qu'il faut faire si l'on veut éviter de confondre la *modification automatique* de [-d-] en

[-t] et, par exemple, le *choix significatif* de /ɛ:/ au lieu de /a:/ lorsqu'on passe du singulier *Vater* au pluriel *Väter*?

3. Productivité

Mais, une fois parfaitement distingués les cas de neutralisation et ceux d'alternance, ne conviendrait-il pas de faire une place à part, dans la description linguistique, aux alternances productives? On pourrait peut-être s'étonner que la linguistique fonctionnelle qui fait valoir la nécessité d'une présentation dynamique des états synchroniques n'ait pas pris plus nettement position sur la productivité de certaines alternances et la nécessité de lui accorder une place définie dans cette présentation.

Soit, en français, l'alternance /-ɛ̃/ ~ /-in/ ou /-in-/ largement attestée dans la formation des féminins, qu'il s'agisse de variantes adjectivales ou de dérivés nominaux, et dans le cas de suffixations par exemple, dans *fin-fine*, *crétin-crétine*, *matin-matine*, *destin-destinée*, etc. Il y a d'autres alternances qui font intervenir le phonème /ɛ̃/. Tout d'abord /-iɛ̃/ ~ /-iɛn/ de *mien-mienne*, *vient-vienne*, que la présence du /-i-/ ([j]) devant la nasale distingue parfaitement des autres. Il y a /-ɛ̃/ ~ /-ɛn/, sans l'*i*, de *sain-saine*, *train-traîne* et, peut-être, *main-mène* innocemment rapprochés par certains. Mais la dérivation se fait souvent ici selon le modèle /-ɛ̃/ ~ /-an-/ ou /-am-/ de *sain-sanitaire*, *main-manuel*, *faim-affamé*; enfin il faut signaler /-ɛ̃/ ~ /-ɛ̃n/ de *châtain* dérivé de *châtaigne*, /-ɛ̃/ ~ [-iɲ] dans *malin*, *maligne* à côté, toutefois, du fréquent *maline* et, dans l'usage parisien contemporain, /-ɛ̃/ ~ /-yn/ dans *un-une*, *brun-brune*. De tous ces types, seul /-ɛ̃/ ~ /-in/, de beaucoup le mieux attesté, montre une vitalité dont témoignent des formes populaires où la forme en /-in/ n'est pas celle que l'étymologie et la graphie laisseraient attendre. C'est ainsi qu'on trouve *copine* en face de *copain*, celui qui partageait le même pain. On a eu, en face de l'orthographiquement correct *pétainiste*, le spontané *pétiniste*.

Si les linguistes contemporains hésitent à faire intervenir la productivité des phénomènes, c'est certainement parce qu'on ne peut l'étudier que par une observation patiente devant laquelle reculent les théoriciens et qu'il est difficile de la présenter en termes de grandeurs discrètes. Il y a longtemps que la productivité de l'alternance française /-ɛ̃/ ~ /-in/, /-in-/ a été signalée, mais ce sont toujours les mêmes exemples qu'on cite. On pourrait certainement en trouver d'autres. Mais il faudrait pour cela se mettre à l'écoute des usages enfantins et populaires pour un rendement horaire qui risquerait d'être assez bas, même si l'on s'attachait à relever non seulement les /-in-/ inattendus, mais toutes les formes analogiques du même type, comme les dérivés à /-t-/ de liaison dans la veine de *tabatière* et *pianoter*.

En face de notre refus de ranger une alternance comme /-ɛ̃/ ~ /-in-/ dans le chapitre « phonologie », on pourrait être tenté d'arguer de la difficulté d'articuler successivement deux voyelles, comme le /ɛ̃/ final d'un radical et le /i/ initial du suffixe *-iste*. En réalité, une telle difficulté

n'existe pas. De telles successions sont attestées à la suture dérivationnelle; personne n'éprouve de difficulté à articuler *passéiste* ou *téléaste*, et il y a certainement eu des /petɛist/ dans la bouche d'enfants, ou d'adultes peu influencés par la graphie. En tout cas, à part l'abaissement du voile du palais commun à la voyelle /ɛ/ et à la consonne de /-in/, les deux termes de l'alternance n'ont phoniquement plus rien en commun : en face de [i], la plus fermée des voyelles d'avant, nous avons une voyelle nasale, notée traditionnellement [ɛ̃], mais dont le degré d'aperture est plutôt celui du [a] de *patte*, d'où les confusions récurrentes d'*affirmer* et *infirmer*, *assister* et *insister*, *désaffecté* et *désinfecté*.

4. Fluctuation.

Il reste à évoquer ce qu'on désigne comme les fluctuations. Il n'est pas rare qu'un mot ait, comme on dit, plusieurs prononciations différentes : à côté de *je peux*, on entend *je puis*. Les formes concurrentes peuvent, comme ici, appartenir à deux styles différents. Le plus souvent, il s'agit de variations d'individu à individu pouvant correspondre, au départ, à des divergences régionales. Parmi les Français des deux tiers nord de l'Hexagone, qui distinguent, à la finale, entre /-e/ et /-ɛ/, certains prononcent *quai* avec la voyelle fermée, d'autres avec la voyelle ouverte. Cela vaut aussi pour *les*, *dés*, *mes*, mais il est fréquent d'entendre /lɛ/ chez celui qui dit /ke/ et l'inverse. Il y a donc bien, en français contemporain, un certain flottement dans l'emploi de /e/ et de /ɛ/ en finale de mot. Mais on ne parle pas de fluctuation dans ce cas.

Ce terme est réservé au cas où l'on relève, chez un même individu, des prononciations alternées, avec un phonème ou l'autre, et où ces hésitations affectent une partie appréciable du vocabulaire. En fait, il s'agit de situations où, au départ, le descripteur rencontre fréquemment des monèmes présentant dans une même position, à l'initiale, par exemple, aussi bien un son qu'un autre, disons [b] aussi bien que [v]. Il est donc tenté de voir, dans ces deux sons, des variantes d'un même phonème. Sans doute, a-t-il pu trouver sur son chemin des monèmes où l'on ne trouvait jamais que [b] et d'autres où seul [v] était attesté. Mais tout cela ne l'a pas arrêté pour autant que la distinction entre ces deux phonies, phonèmes distincts dans sa langue, lui paraissait aller de soi. Supposons qu'il pose un phonème /β/ dont les réalisations alterneraient entre [b] et [v]. En reprenant son corpus, pour en donner une notation phonologique, il va rencontrer des monèmes pour lesquels, quoi qu'il fasse, il ne trouvera pas de notation phonétique [b], et d'autres où seul [b] est attesté. Bien plus, il va, par exemple, trouver un monème, constamment noté [bata], qui désigne une certaine plante, et un autre, constamment noté [vata], qui désigne un certain ustensile. C'est ce qu'on nomme une « paire minimale » et qu'on considère comme la preuve décisive de l'existence de deux unités distinctives différentes. Mais, même si le vocabulaire recueilli n'offrirait aucune « paire minimale », si, par exemple, on n'avait, en face de [bata], que [vaka] il faudrait conclure que /b/ et /v/ sont deux

phonèmes distincts puisqu'on ne saurait attribuer à la différence entre les deux contextes (/t-/ ~ /k-/) le conditionnement synchronique de la différence entre [b-] et [v-].

Un phonologue sérieux n'hésitera pas ici à poser deux phonèmes distincts, même s'il se trouve que de nombreux signifiants de la langue connaissent alternativement les deux phonies. Il y a, à petite échelle, des précédents bien connus : beaucoup de New-Yorkais, par exemple, hésiteront, pour *either*, entre /aiðr/ et /iðr/, pour *with*, entre /wið/ et /wiθ/. Mais ces cas se limitent à quelques monèmes bien identifiés. Ce qui est troublant, et qu'on rencontre fréquemment dans certaines langues exotiques, c'est l'existence de fluctuations qui affectent plus de la moitié des cas où la question peut se poser. Ce qui alors dérouté le descripteur c'est l'impossibilité d'identifier ce qui conditionne l'emploi d'une unité ou de l'autre : il ne s'agit ni de style, ni de variation géographique ou sociale, comme c'est souvent le cas pour des variantes de phonème. On a pu, dans un premier temps, se faire à l'idée qu'il s'agissait effectivement de variantes, jusqu'au jour où l'on s'est heurté à quelques oppositions caractérisées. Il est clair que ces dernières sont décisives.

C'est bien le phonologue qui détecte les fluctuations lorsqu'il soumet ses matériaux phonétiques à l'épreuve de la commutation. Il est donc indispensable qu'il signale leur existence et leur fréquence dans le vocabulaire, c'est-à-dire l'étendue des limites qu'elles représentent en fait à l'exercice de la fonction distinctive de certaines oppositions. Mais il doit finalement conclure qu'elles n'affectent pas le statut phonologique des productions en cause. Ce sera l'affaire du lexicographe et du grammairien de présenter individuellement les unités significatives qui offrent, à un certain point de la chaîne des phonèmes, le choix entre telle ou telle unité distinctive.

BIBLIOGRAPHIE

- Christos CLAIRIS, La fluctuation de phonèmes, *Dilbilim* VI, 1981, p. 99-110.
Mary Ritchie KEY, Phonemic pattern and phoneme fluctuation in Bolivian Chama (Tacanan), *La linguistique*, 1968, fasc. 2, p. 35-48.
Mary Ritchie KEY, La fluctuación de fonemas en la teoría fonológica, *Signos : Estudios de lengua y literatura* 9.1, Valparaiso, Universidad Católica, 1976, p. 137-143.
Mary Ritchie KEY, Araucanian genetic relationship, *IJAL*, 44, n° 4, 1978, p. 280-293.
Mary Ritchie KEY, Phoneme fluctuation and minimal pairs in language change, *Linguistique fonctionnelle : débats et perspectives*, dir. Mortéza MAHMOUDIAN, Paris, P.U.F., 1979, p. 305-310.
André MARTINET, *La description phonologique*, Genève, Droz, 1956, p. 57.
André MARTINET, De la morphonologie, *La linguistique*, 1965, fasc. 1, p. 15-30.
Henriette WALTER, La voyelle centrale et son évolution, une étude systématique des fluctuations, *Les Mauges. Présentation de la région et étude de la prononciation*, Angers, 1980, p. 79-136.
Henriette WALTER, Entre la phonologie et la morphologie; variantes libres et fluctuations, à paraître dans *Folia linguistica* 18, 1984, fasc. 1/2, p. 53-59.